



Service d'Incendie et de Secours du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)

Monsieur le directeur
du SDMIS du Rhône
17 rue Rabelais
69421 Lyon cedex 03

N/ Réf. : 2021046

Lyon, le 31 aout 2021

Objet : situation des effectifs et respect du R.O.

Monsieur le Directeur,

Depuis notre rencontre du 9 juin dernier avec Madame Zemorda KHELIFI, Présidente du CA du SDMIS, voici la 7eme alerte à propos du non-respect du R.O. (Règlement Opérationnel).

Non seulement il manque des SP pour respecter le cadre que nous estimons déjà bien en dessous des besoins réels mais vient de rajouter cette problématique de SP uniquement SUAP que vos services continuent de comptabiliser dans l'effectif global.

Pour rappel, il a été clairement rappelé et acté le 9 juin dernier et encore une fois le 19 aout avec Monsieur le Préfet, que seuls des SP toutes qualifications compléteront le niveau de base du RO.

Vous constaterez par vous-même encore une fois que ce n'est pas le cas et que trop souvent des SP-SUAP sont pris en compte dans le calcul de l'effectif.

Pire encore, certains de vos cadres au CODIS (téléphone rouge) retournent que l'effectif de garde est suffisant lorsqu'il y a des SPV présents dans le PO en AEC ou en DP : Un recadrage nous semble urgent.

De trop nombreuses carences d'effectifs sont connues à l'avance et sont liées à un manque d'anticipation. Nous dénonçons également le déshabillage de centre pour masquer le manque d'effectif dans un autre : exemple Gerland le 13 aout de jour (voir tableau ci-dessous) ...

Encore une fois, nous vous demandons d'ouvrir largement l'accès aux IHTS. Celles-ci ne sont pas refusé par les agents par choix mais bien souvent car les volumes d'heures réglementaires ont déjà été atteint (48h hebdo et 44h de moyenne sur 47 semaines).

C'est pourquoi, lorsque ces IHTS proposées aux agents du centre ne suffisent pas à atteindre l'effectif nécessaire, nous pensons indispensable de proposer ces IHTS aux autres agents du SDMIS.

CENTRE	DATES	NOMBRE DE TOTAL DE SP DE GARDE	NOMBRE DE SUAP	RENFORT D'EDR
Villefranche	12 août de Jour	9 SP	2 SUAP	1 EDR
Lyon-Gerland	12 août de Jour	12 SP niveau de base / Manque 1 SP toutes qualifications	1 SUAP	1 EDR
Lyon-Gerland	12 août de Nuit	11 SP niveau de base / Manque 1 SP toutes qualifications		0 EDR
Villefranche	12 août de Nuit	10 SP / Manque 1 SP toutes qualifications	2 SUAP	0 EDR
Villefranche	13 août de Jour	9 SP / Manque 1 SP toutes qualifications	1 SUAP	0 EDR
Lyon-Gerland	13 août de Jour	10 SP niveau de base / Manque 2 SP toutes qualifications*	1 SUAP	0 EDR
Lyon-Gerland	14 août de Jour	11 SP niveau de base / Manque 2 SP toutes qualifications	1 SUAP	0 EDR
Villefranche	14 août de Jour	9 SP / Manque 3 SP toutes qualifications	3 SUAP	0 EDR
Lyon-Duchère	14 août Jour	9 SP / Manque 1 SP toutes qualifications	1 SUAP	0 EDR

SYNDICAT SUD SOLIDAIRES du SDMIS

70 route de Peroux 01290 Biziat (06-81-04-55-57 ou 06-60-68-38-19) Site Internet <http://sudsdis69.fr>



Lyon-Gerland	15 août de Jour	12 SP niveau de base / Manque 1 SP toutes qualifications	1 SUAP	0 EDR
Villefranche	17 août de Jour	9 SP / Manque 1 SP toutes qualifications	1 SUAP	1 EDR
Villefranche	18 août de Jour	9 SP / Manque 1 SP toutes qualifications	1 SUAP	1 EDR
Villefranche	18 août de Nuit	9 SP / Manque 1 SP toutes qualifications	1 SUAP	0 EDR
Villefranche	19 août de Jour	9 SP / Manque 1 SP toutes qualifications	1 SUAP	0 EDR
Saint Priest	19 août de Nuit	11 SP / au lieu de 12 SP		1 EDR
Villeurbanne-Cusset	21 août de Nuit	11 SP / au lieu de 12 SP (hors VLPC)		0 EDR
Villefranche	22 août de Nuit	9 SP / Manque 1 SP toutes qualifications	1 SUAP	0 EDR
Lyon-Duchère	22 août de Nuit	8 SP au lieu de 9 SP		0 EDR
Villeurbanne-Cusset	23 août	12 SP / Manque 1 SP toutes qualifications (hors VLPC)	1 SUAP	0 EDR
Villeurbanne-Cusset	25 août de Jour	11 SP / Manque 2 SP dont 1 toutes qualifications (hors VLPC)	1 SUAP	1 EDR à 16h30
Lyon-Duchère	28 août de Jour	9 SP	1 SUAP	0 EDR
<i>Nous tenons à votre disposition l'ensemble des feuilles de gardes envoyées par nos collègues</i>				

*Envoi d'un conducteur EPC à Feyzin retiré de l'effectif de Gerland

Au regard de ces éléments, nous vous demandons de reconsidérer à la hausse les volumes de recrutements de SPP au plus vite qui reste bien en dessous des besoins du terrain, car encore une fois : « *Lorsque la maison brule, on ne compte pas les seaux d'eau !* »

Nous vous prions de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le délégué départemental

Didier DUPIR

Le délégué départemental

Franck CHENAL